



**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**  
**Année universitaire 2018 - 2019**

**Licence Sciences de la Terre**

Conseil de Gestion de l'Ecole de l'OPGC : avis favorable le 17 juillet 2018  
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 27 septembre 2018

La Vice-Présidente Formations  
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

## Organisation de la formation

### **Responsable pédagogique de la mention :**

LAUBIER Muriel      muriel.laubier@uca.fr

### **Contact en scolarité :**

BRUGIERE Dominique    dominique.brugiere@uca.fr

### **Assiduité aux enseignements**

Contrôle d'assiduité (liste d'émargement) en sortie et camp de terrain, ainsi que pour les TP.

- Sorties et camps de terrain : aucune absence n'est tolérée qu'elle soit justifiée ou non.
- TP : une seule absence injustifiée tolérée par UE en Licence et une seule absence injustifiée tolérée par semestre en Master.

Au-delà du nombre d'absences tolérées, l'étudiant sera déclaré défaillant.

Nombre d'absences injustifiées au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1 ABI en TP et 0 ABI en sortie et camps de terrain

### **Stages**

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017.

## Evaluation des connaissances

### **Absence lors d'une épreuve de contrôle continu**

Distinction entre absences injustifiées (ABI) et absences justifiées (ABJ) selon les motifs d'absence arrêtés en comité de pilotage du SPLS. Ces motifs seront communiqués à tous les étudiants en début d'année.

- Absences justifiées : pas de nombre maximal d'ABJ tolérées
  - ABJ : si le nombre de notes est supérieur à 2 => neutralisation d'une note
  - ABJ : si le nombre de notes est égal à 2 => épreuve de substitution
- Absences injustifiées : prise en compte de la note « zéro » comptant dans la moyenne

### **Accès à la salle d'examen**

L'accès à la salle d'examen ne sera plus possible au-delà d'un retard de 30 minutes.

### **Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en 1<sup>ère</sup> session**

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en 1<sup>ère</sup> session malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2<sup>ème</sup> session les EC qu'il a validés.

### **Régime Spécial d'Etudes (RSE)**

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les CM et TD seulement)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu, hors TP)

Le RSE ne peut pas concerner les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

### **Maquettes de la formation :**

**Pour les semestres 1 et 2, voir le document commun aux Licences 1 de Sciences.**

**Pour les enseignements de langues (LANSAD) dispensés par le Service Commun des Langues Vivantes (SCLV) voir annexe en fin de document.**

La Licence Sciences de la Terre comprend trois spécialisations (à partir du S4) :

- Magmas et Volcans (MV) ;
- Géologie de l'Aménagement, Géotechnique (GéoAG) ;
- Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (SAE).

### Spécialisation Magmas et Volcans (maquette hors UE transversales) :

L I C E N C E	S1	La Terre 3e planète du système solaire 8 ECTS		UE B (8 ECTS)			UE C (8 ECTS)			
	S2	Surface de la Terre, atmosphère et environnement 6 ECTS		Géologie et volcanologie régionales 3 ECTS		UE B' (9 ECTS)			UE C' (6 ECTS)	
	S3	Terrain et initiation à la cartographie 6 ECTS		Minéralogie et pétrologie de base 6 ECTS		Sédimentologie 3 ECTS	Histoire des sciences 6 ECTS		Géoresources 3 ECTS	
	S4	Terrain 3 ECTS	Géologie de la France 3 ECTS	Géologie structurale 3 ECTS	Histoire de la vie et de la Terre 6 ECTS	Informatique pour géologues 3 ECTS	Enveloppes fluides / climat 3 ECTS	Maths et physique appl. aux ST 3 ECTS	Volcanologie géologique 3 ECTS	
	S5	Physique minérale 3 ECTS	Pétrologie magmatique et Géochimie 6 ECTS		Géophysique 3 ECTS	Géologie quantitative 3 ECTS	Fluides géophysiques 3 ECTS	Mécanique des géomatériaux 3 ECTS	Volcanologie géophys. et géoch. 3 ECTS	
	S6	Terrain et cartographie numérique 9 ECTS			Tectonique des plaques et synthèse géodynamique 6 ECTS		Analyse et traitement de données 3 ECTS	Aléas et risques naturels 3 ECTS	Terre primitive 3 ECTS	

### Spécialisation Géologie de l'Aménagement, Géotechnique (maquette hors UE transversales) :

L I C E N C E	S1	La Terre 3e planète du système solaire 8 ECTS		UE B (8 ECTS)			UE C (8 ECTS)			
	S2	Surface de la Terre, atmosphère et environnement 6 ECTS		Géologie et volcanologie régionales 3 ECTS		UE B' (9 ECTS)			UE C' (6 ECTS)	
	S3	Terrain et initiation à la cartographie 6 ECTS		Minéralogie et pétrologie de base 6 ECTS		Sédimentologie 3 ECTS	Histoire des sciences 6 ECTS		Géoresources 3 ECTS	
	S4	Terrain 3 ECTS	Géologie de la France 3 ECTS	Géologie structurale 3 ECTS	Histoire de la vie et de la Terre 6 ECTS	Informatique pour géologues 3 ECTS	Enveloppes fluides / climat 3 ECTS	Maths et physique appl. aux ST 3 ECTS	Formations sup. 3 ECTS	
	S5	Physique minérale 3 ECTS	Pétrologie magmatique et Géochimie 6 ECTS		Géophysique 3 ECTS	Géologie quantitative 3 ECTS	Fluides géophysiques 3 ECTS	Mécanique des géomatériaux 3 ECTS	Hydrogéologie 3 ECTS	
	S6	Terrain et cartographie numérique 9 ECTS			Tectonique des plaques et synthèse géodynamique 6 ECTS		Analyse et traitement de données 3 ECTS	Aléas et risques naturels 3 ECTS	Génie civil 3 ECTS	

### Spécialisation Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (maquette hors UE transversales) :

L I C E N C E	S1	La Terre 3e planète du système solaire 8 ECTS		UE B (8 ECTS)			UE C (8 ECTS)			
	S2	Surface de la Terre, atmosphère et environnement 6 ECTS		Géologie et volcanologie régionales 3 ECTS		UE B' (9 ECTS)			UE C' (6 ECTS)	
	S3	Terrain et initiation à la cartographie 6 ECTS		Minéralogie et pétrologie de base 6 ECTS		Sédimentologie 3 ECTS	Histoire des sciences 6 ECTS		Géoresources 3 ECTS	
	S4	Terrain 3 ECTS	Géologie de la France 3 ECTS	Géologie structurale 3 ECTS	Histoire de la vie et de la Terre 6 ECTS	Informatique pour géologues 3 ECTS	Enveloppes fluides / climat 3 ECTS	Thermodynamique atmosphérique 3 ECTS	Chimie atmosphérique 3 ECTS	
	S5	Physique minérale 3 ECTS	Pétrologie magmatique et Géochimie 6 ECTS		Géophysique 3 ECTS	Géologie quantitative 3 ECTS	Fluides géophysiques 3 ECTS	Optique atmosphérique 3 ECTS	Méth. numériques pour l'atmosphère 3 ECTS	
	S6	Terrain et cartographie numérique 9 ECTS			Tectonique des plaques et synthèse géodynamique 6 ECTS		Analyse et traitement de données 3 ECTS	Techniques de mesures pour l'atmosphère et l'environnement 3 ECTS	Projet tutoré ou stage entreprise / enseignement 3 ECTS	

## Licence Sciences de la Terre

### Semestre S3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examens			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Anglais	3		CC		2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'
PPP1	3		CC	60%	2	E (20%) + O (40%)	10'	2	E+O	O = 10'	1	O	10'
			ET	40%	2	O	5'				1	O	10'
Terrain et initiation à la cartographie <i>*Remarque : A = le carnet de notes est relevé pour être évalué à la fin du camp de terrain.</i>	6		CC		2	A*+TP		1	E	2 h	1	O	30'
Sédimentologie	3		ET	50%	1	E	1h30	1	E	2 h	1	E	1h
			CC	50%	Au moins 2								
GéoRessources	3		CC	30%	2	E	1h30	1	E	2 h	1	E	1h30
			ET	70%	1	E							
Histoire des Sciences	6		CC		Au moins 2	O + E + R		1	O	30'	1	O	30'
Minéralogie et pétrologie de base (Mutualisé SVT)													
EC 1 : Minéralogie <i>*Remarque : La note de TP est conservée pour la deuxième session.</i>	6	0,5	ET	50%	1	E	2h	1	E	2h	1	E*	2h
			CC	50%	2	TP		1	TP	2h			
EC 2 : Pétrologie <i>*Remarque : La note de TP est conservée pour la deuxième session.</i>	6	0,5	ET	50%	1	E	2h	1	E	2h	1	E*	2h
			CC	50%	2	TP		1	TP	2h			

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

## Licence Sciences de la Terre

### Semestre S4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examens			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Anglais	3		CC		2	O	10'+10'	2	O	10'+10'	2	O	10'+10'
Terrain Pic St Loup	3		ET		1	M		1	E	1h30	1	O	15'
Géologie de la France	3		CC	80%	2	TP		1	E	1h30	1	O	15'
			ET	20%	1	M(60%)+ O(40%)	O = 10'						
Géologie structurale	3		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	E	1	1h30
Informatique pour géologues <i>Remarques : O ou E selon le nombre d'étudiants                      Pour le RSE, les épreuves de CC seront remplacées par un ET</i>	3		CC		Au moins 2	E + TP		1	E	1h30	1	O ou E*	20'/1 h
Maths et physique appliquées aux sciences de la Terre <i>Remarques : Cette UE concerne les parcours MV et GéoAG uniquement. Pour le RSE, les épreuves de CC seront remplacées par un ET.</i>	3		CC	-	Au moins 2	E		1	E	1h30	1	E	2h
Histoire de la Terre et de la Vie (Mutualisé SVT)	6		CC ET	40% 60%	2 1	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
Enveloppe fluides et climat (Mutualisé SVT)	3		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
Volcanologie géologique : les volcans et leurs produits <i>Remarques : Cette UE concerne le parcours MV uniquement. L'examen écrit (E) comptera pour 60%, le TP pour 40% de la note d'ET.</i>	3		ET		2	E TP	2h 2h	1	E	2 h	1	E	2h

<b>Formations superficielles</b> <i>Remarques : Cette UE concerne le parcours GéoAG uniquement. Pour le RSE, les épreuves de TP seront remplacées par un ET.</i>	3		CC		2	TP		1	O	30'	1	O	15'
<b>Thermodynamique atmosphérique</b> <i>Remarque : Cette UE concerne le parcours SAE uniquement.</i>	3		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
<b>Chimie Atmosphérique</b> <i>Remarque : Cette UE concerne le parcours SAE uniquement.</i>	3		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

## Licence Sciences de la Terre

### Semestre S5 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examens			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Anglais	3		CC		2	E+O	10'+10'	2	E+O	10'+10'	2	E+O	10'+10'
Pétrologie magmatique et géochimie	6		CC	33%	2	TP		2	TP	1 h	1	E	2h
			ET	67%	1	E	2h	1	E	2h			
Physique Minérale	3		CC	40%	2	E		1	E	1h30	1	E	1,5h
			ET	60%	1	E	1h30						
PPP2 <i>* Remarques : A = Questionnaire. Pour le RSE, les épreuves de CC seront remplacées par un ET.</i>	3		CC		2	A*+O		1	E	1h30	1	O	10'
Géophysique Fondamentale	3		ET		1	E	2h	1	E	2 h	1	E	1h
Géologie quantitative <i>*Remarque : La 2<sup>ème</sup> session sera un oral ou un écrit selon le nombre d'étudiants. Oral : 20 min, Ecrit 1h</i>	3		ET	50%	1	E	2h	1	E	2h	1	O ou E*	20' ou 1h
			CC	50%	2	E ou TP							
Fluides géophysiques	3		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
Mécanique des géomatériaux <i>*Remarques : Cette UE concerne les parcours MV et GéoAG uniquement. La 2<sup>ème</sup> session sera un oral ou un écrit selon le nombre d'étudiants. . Oral : 20 min, Ecrit 1h</i>	3		ET		1	E	2 h	1	E	2 h	1	O ou E*	20' ou 1 h
Volcanologie Géophysique et Géochimique <i>Remarque : Cette UE concerne le parcours MV uniquement.</i>	3		ET		1	E	2 h	1	E	2 h	1	E	2 h
Hydrogéologie <i>Remarque : Cette UE concerne le parcours GéoAG uniquement.</i>	3		ET		1	E	2h	1	E	2 h	1	E	2h
Optique atmosphérique <i>Remarque : Cette UE concerne le parcours SAE uniquement.</i>	3		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	O	30'
Méthodes numériques pour l'atmosphère <i>Remarque : Cette UE concerne le parcours SAE uniquement.</i>	3		CC		2	E + TP		1	E	1h30	1	O	30'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

## Licence Sciences de la Terre

### Semestre S6 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examens			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Anglais	3		CC		2	E+O	5'+10'	2	E+O	5'+10'	2	E+O	5'+10'
Terrain et cartographie numérique	9		ET	80%	2	M		1	E	1h	1	E	1h
			ET	20%	1	E	1h						
Tectonique des plaques et synthèse géodynamique <i>*Remarque : La note de TP est conservée pour la deuxième session si elle est supérieure à 10/20.</i>	6		CC	20%	2	E		2	TP+E	2 h	1h	TP*	1h
			ET	80%	2	TP+E	1h + 2h				2h	E	2h
Analyse et Traitement de données	3		CC		2	E+TP		1	E	1h30	1	E	1h
Aléas et Risques Naturels <i>Remarque : Cette UE concerne les parcours MV et GéoAG uniquement.</i>	3		ET	40%	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
			CC	60%	Au moins 2	TP							
Terre primitive <i>Remarque : Cette UE concerne le parcours MV uniquement.</i>	3		ET	50%	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
			CC	50%	2	E+O							
Génie Civil <i>Remarque : Cette UE concerne le parcours GéoAG uniquement.</i>	3		CC		2	M+O		2	M+O	30'	1	O	15'
Techniques de mesures pour l'atmosphère et l'environnement <i>Remarque : Cette UE concerne le parcours SAE uniquement.</i>	3		CC		2	E+TP		2	E+TP	1h	1	E	1h
Projet Tutoré <i>Remarque : Cette UE concerne le parcours SAE uniquement.</i>	3		CC		3	A+M+S		3	A+M+S		1	S	

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

#### Remarques :

- Le nombre d'épreuves de Contrôle Continu est donné à titre indicatif
- Projet tutoré : A = évaluation de la problématique et de la recherche bibliographique un mois après le début du projet.  
La note de recherche bibliographique et la note de mémoire sont conservées pour la seconde session, seule la soutenance peut être repassée.



SERVICE COMMUN DES LANGUES VIVANTES

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**  
**Année universitaire 2018 - 2019**

**LAN SAD : LANGues pour étudiants  
Spécialistes d'Autres Disciplines**

**UFR Chimie, UFR Mathématiques,  
Ecole de l'OPGC, EUPI, IIA, UFR Biologie**

**Les dispositions suivantes prévalent sur les  
dispositions spécifiques à chaque composante**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 4 octobre 2018

La Vice-Présidente Formations  
en charge de la CFVU

Françoise PEYRARD

## Organisation de la formation

**Directrice du SCLV** : Rocío PRADO-SANCHEZ

### **Référents pédagogiques :**

- LCSH / LCC :
  - Rose-Marie FARWELL – anglais
  - Marie BOLTON – anglais
  - Stéphanie CELEN – allemand
  - Julien QUILLET – espagnol
  - Sonia PORCI - italien
  - Ailton PEREIRA REZENDE SOBRINHO – portugais
  - Ekaterina CENNET - russe et polonais
- STAPS : Pascale SHELFORD
- PSSSE : Rocío PRADO-SANCHEZ
- SCIENCES : Stéphanie MICHEL

### **Contact en scolarité :**

Hélène SEGAUD : Site Carnot et Site des Cézeaux      helene.segaud@uca.fr  
Aurélié BROSSE : Site Carnot      aurelie.brosse@uca.fr

### **Assiduité aux enseignements :**

L'assiduité est obligatoire et toute absence doit être justifiée par un document officiel.

Chaque enseignant gère les absences par un appel systématique en début de cours et de ce fait l'assiduité est prise en compte directement en cours.

## Evaluation des connaissances

### **Absence lors d'une épreuve de contrôle continu**

En cas d'absence à un contrôle continu, un justificatif sera exigé. Il sera fourni dans les huit jours à l'enseignant d'UE. Ce document permettra de passer les CC à une date ultérieure avant la fin du semestre.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant se verra attribuer un ABI qui équivaut à la note de « zéro ».

## Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

## Maquettes de la formation :

## LANSAD ANGLAIS SCIENCES

### Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
<b>UE ANGLAIS</b>	3		CC	100%	2	E+O	1h+5 min	2	E+O	1h+5 min	2	E+O	1h+5 min

### Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
<b>UE ANGLAIS</b>	3		CC	100%	2	E+O	45 min +10 min	2	E+O	45 min +10 min	2	E+O	45 min +10 min

### Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
<b>UE ANGLAIS</b>	3		CC	100%	2	o	10 min +10 min	2	o	10 min +10 min	2	o	10 min +10 min

### Semestre 5 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
<b>UE ANGLAIS</b>	3		CC		2	E +O	10 min +10 min	2	E +O	10 min +10 min	2	E +O	10 min +10 min

### Semestre 6 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
<b>UE ANGLAIS</b>	3		CC		2	E +O	5 min +10 min	2	E +O	5 min+10 min	2	E +O	5 min+10 min